



Prix du Goût d'entreprendre : les commerçants n'ont plus que 15 jours pour candidater !

Le Prix du Goût d'entreprendre, créé par la Ville de Paris, soutient l'installation des nouveaux commerces d'artisanat alimentaire. Il ne reste que 15 jours aux commerçants pour candidater et ainsi espérer remporter un prix de 8.000€ qui les aidera à continuer à développer leur activité.

La Ville de Paris a lancé début septembre la 10e édition du Prix goût d'entreprendre, une initiative valorisant la créativité, le dynamisme et l'excellence des professionnels des métiers de bouche parisiens qui participent à la vie de nos quartiers et au rayonnement de Paris.

Ce prix s'adresse aux nouveaux créateurs et repreneurs de commerces d'artisanat alimentaire parisiens, installés à Paris entre le 1er septembre 2014 et le 31 août 2015. La sélection des lauréats se fonde sur la qualité des projets, les savoir-faire, ainsi que les démarches entreprises en faveur du respect de l'environnement et du développement durable.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au vendredi 2 octobre à 17h, sur la rubrique « professionnels » du site de la Ville de Paris : www.paris.fr/pro. Elles peuvent également être adressées par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Paris - D.D.E.E.E.S./B.A.C.T.P. - 55 rue de Lyon - 75012 Paris.

Le jury, présidé par Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat, sera composé de représentants la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Paris et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris et d'Ile-de-France et des principales fédérations des professionnels de métiers de bouche : boulangers, pâtisseries, bouchers, fromagers.

Ce jury d'experts distinguera en novembre 5 artisans et/ou commerçants parisiens et leur attribuera à chacun un prix de 8.000 euros, qui leur permettra de poursuivre le développement de leur activité. La cérémonie de remise des prix se déroulera en mars 2016, à l'occasion de la semaine nationale de l'artisanat.

Contact presse : 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr